
Dossier



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites Internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens ?

Nagui Bechichi, Gérard Bouvier, Yaël Brinbaum, Jérôme Lê*

À leur arrivée en France, les immigrés venus d'Afrique et ceux venus pour étudier maîtrisaient bien mieux le français que les autres. Pour autant, seules les personnes qui ne parlaient pas du tout français ont un accès ralenti à leur premier emploi en France. De ce point de vue, le motif de migration est primordial. À la date de l'enquête, les différences de niveau se sont fortement réduites, mais une majorité d'immigrés ne maîtrisent toujours pas parfaitement le français. Toutefois, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, la probabilité d'être inactif ou au chômage varie peu selon ce critère. Une des raisons est que les immigrés adaptent leurs canaux de recherche d'emploi. Les emplois trouvés grâce à des proches sont ainsi d'autant plus nombreux que les immigrés maîtrisent mal le français. L'impact de la langue s'observe en revanche sur l'adéquation des emplois occupés avec le niveau de diplôme et de compétences des immigrés. Parmi les plus diplômés, le sentiment d'être surqualifié ou d'occuper une position professionnelle ne correspondant pas à sa formation est plus répandu pour ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement le français. De plus, à caractéristiques égales, les immigrés qui maîtrisent parfaitement la langue ont des salaires supérieurs d'environ 15 % à ceux des autres immigrés. Ils parviennent à valoriser leurs diplômes et leur expérience à un niveau proche de celui des non-immigrés.

Le diplôme, et plus généralement le capital humain, est un facteur important pour obtenir un emploi qualifié et stable. Pour les immigrés, d'autres facteurs interviennent : sans la maîtrise de la langue, il peut s'avérer difficile de faire valoir ses compétences sur le marché du travail [Chiswick et Miller, 2014]. Cette dimension est rarement prise en compte dans l'analyse des salaires et de la situation d'emploi des immigrés, en raison notamment du manque de données sur le sujet. Le module *ad hoc* de l'enquête Emploi 2014, consacré à l'insertion professionnelle des immigrés, fournit plusieurs mesures du niveau en français à différents moments de leur parcours (encadré 1). Cette étude est centrée sur les personnes arrivées en France à l'âge de 15 ans ou plus, soit près de trois quarts des immigrés âgés de 15 à 64 ans présents en 2014. La problématique du rôle de la langue dans l'insertion professionnelle est en effet différente selon que les immigrés sont arrivés en âge de travailler ou plus jeunes, en tant qu'enfants ou adolescents. Pour ces derniers, les difficultés se posent davantage durant la scolarité [Moguérou *et al.*, 2015]. Lorsqu'ils entrent dans la vie active, la plupart ont une bonne maîtrise du français.

* Nagui Bechichi et Jérôme Lê, Insee ; Gérard Bouvier, DSED ; Yaël Brinbaum, CEE.

Source et champ

Le module complémentaire de l'enquête Emploi 2014 (ou module *ad hoc*) porte sur la situation sur le marché du travail des immigrés et de leurs descendants directs. Il s'agit d'une enquête européenne, menée par l'Insee, en partenariat avec la direction générale des étrangers en France, du ministère de l'Intérieur. En France, l'enquête a été enrichie par des questions portant notamment sur la maîtrise du français, le sentiment de discrimination lors de la recherche d'emploi, les motivations d'acquisition de la nationalité, les canaux mobilisés pour la recherche d'emploi, le premier emploi occupé après l'arrivée en France.

Le champ de l'enquête est celui des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire, quelle que soit leur origine géographique. Certaines catégories de personnes ne sont donc pas représentées ou peuvent être sous-représentées : par exemple, les immigrés vivant en foyer, souvent arrivés récemment. 25 % des immigrés ont rencontré des difficultés de compréhension du questionnaire. Parmi eux, 60 % ont pu se faire aider par une autre personne pour répondre (conjoint, voisins, enfants, enquêteur, etc.). Malgré cela, les personnes qui ne parlent pas du tout français sont probablement sous-représentées. L'enquête est menée auprès des immigrés toujours présents en France en 2014, quelle que soit leur date d'arrivée. Elle n'est donc pas représentative de l'ensemble des immigrés qui sont venus un jour en France.

1 992 personnes interrogées sont des immigrés, au sens où elles sont nées étrangères à l'étranger, et parmi elles, 1 443 sont arrivées en France à l'âge de 15 ans ou plus, champ retenu pour cette étude (*figure*).

Caractéristiques au moment de l'enquête des immigrés arrivés avant et après l'âge de 15 ans en %

	Immigrés arrivés en France...		Ensemble
	...avant 15 ans	...à 15 ans ou plus	
Sexe			
Hommes	48	46	47
Femmes	52	54	54
Âge actuel			
De 15 à 25 ans	21	7	10
De 26 à 35 ans	18	22	21
De 36 à 45 ans	24	26	26
De 46 à 55 ans	25	25	25
De 56 à 64 ans	13	20	18
Statut d'emploi			
Actif occupé	56	57	56
Chômeur	11	12	12
Inactif	34	31	32
Origine géographique			
Espagne, Italie, Portugal	33	13	19
Autres pays d'Europe	9	16	14
Maghreb	32	31	32
Autres pays d'Afrique	10	20	17
Autres pays du monde	15	20	19
Répartition parmi les immigrés de 15 à 64 ans	27	73	100

Champ : immigrés de 15 à 64 ans. France métropolitaine.

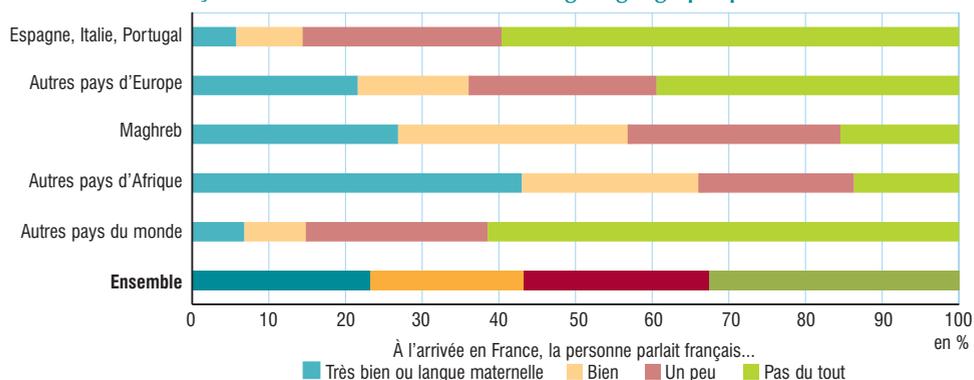
Lecture : 48 % des immigrés arrivés avant 15 ans sont des hommes contre 46 % parmi ceux arrivés à 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2014.

Plus de la moitié des immigrés originaires d'Afrique parlaient bien ou très bien le français à leur arrivée

Lorsque les immigrés arrivent en France, leur maîtrise de la langue française est assez hétérogène. Si 23 % des immigrés arrivés après 15 ans déclarent qu'ils parlaient très bien français à leur arrivée, 33 % ne le parlaient pas du tout (*figure 1*). La maîtrise de la langue diffère sensiblement selon l'origine géographique : 27 % des immigrés originaires du Maghreb et 42 % de ceux des autres pays d'Afrique estiment qu'ils parlaient très bien le

1. Maîtrise du français à l'arrivée en France selon l'origine géographique



Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine.

Lecture : 60 % des immigrés originaires d'Espagne, d'Italie ou du Portugal arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus déclarent qu'ils ne parlaient pas du tout français à leur arrivée en France.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

français à leur arrivée, contre seulement 6 % parmi les immigrés originaires d'Espagne, d'Italie ou du Portugal et 7 % parmi ceux originaires des autres pays du monde (Asie et Turquie notamment). Ces différences reflètent les liens historiques avec la France. Ainsi, le français était parlé dès l'enfance (mais le plus souvent comme langue secondaire) chez 37 % des immigrés originaires du Maghreb, dont 4 % comme langue principale, et chez 46 % de ceux originaires des autres pays d'Afrique, dont 15 % comme langue principale. Inversement, 86 % des immigrés originaires des autres pays du monde ne pratiquaient pas le français durant leur enfance.

Outre l'origine géographique, des écarts apparaissent selon les motifs de migration. Les personnes venues pour leurs études, souvent supérieures, ont pour la plupart des connaissances en français dès leur arrivée : plus de 80 % d'entre elles parlaient bien ou très bien français. Cette proportion n'est que de 27 % parmi les personnes venues pour travailler et de 41 % parmi celles venues pour des raisons familiales. Parmi les immigrés venus pour se protéger ou protéger leur famille, seuls 32 % sont arrivés en sachant parler bien ou très bien le français, et 50 % déclarent qu'ils ne le parlaient pas du tout.

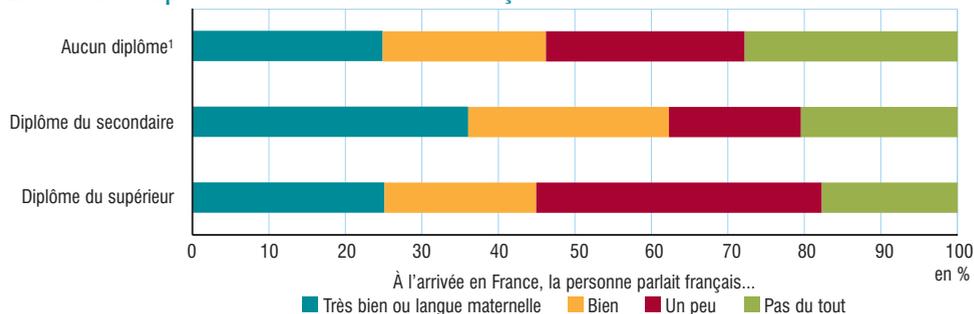
Les immigrés qui parlaient très bien français à leur arrivée en France sont souvent plus diplômés que les autres : 52 % sont diplômés du supérieur, alors que seuls 21 % de ceux qui ne parlaient pas du tout français le sont. Pour autant, les immigrés les plus diplômés ne sont pas ceux qui maîtrisaient le mieux le français à leur arrivée : la majorité (55 %) des diplômés du supérieur ne parlaient qu'un peu ou pas du tout le français, contre seulement 38 % des diplômés du secondaire¹ (figure 2). Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que pour près de quatre cinquièmes des immigrés arrivés à l'âge de 15 ans ou plus, le diplôme a été obtenu à l'étranger. 15 % ont par ailleurs entamé des démarches et obtenu la reconnaissance de leur diplôme obtenu à l'étranger.

L'accès au premier emploi dépend plus du motif de migration que de la maîtrise du français

La majorité des immigrés arrivés dès l'âge de 15 ans ont travaillé depuis leur arrivée en France (93 % pour les hommes et 70 % pour les femmes), mais l'accès au premier emploi peut prendre du temps : 29 % ont trouvé leur premier emploi l'année de leur arrivée et 46 %

1. BEP, CAP, Baccalauréat, brevet professionnel, etc.

2. Niveau de diplôme actuel et maîtrise du français à l'arrivée



1. Aucun diplôme ou certificat d'études primaires.

Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête *Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle* (2014).

au cours de leurs deux premières années en France (*figure 3*). L'accès au premier emploi est retardé pour les femmes : 19 % d'entre elles ont travaillé l'année de leur arrivée (contre 39 % pour les hommes) et 32 % au bout de deux ans (contre 61 % pour les hommes).

Tous les immigrés n'ont pas pour projet de travailler dès leur arrivée. Logiquement, les immigrés venus pour travailler sont ceux qui s'insèrent le plus rapidement : la moitié ont travaillé l'année de leur arrivée et les trois quarts dans les deux années qui suivent. Les personnes venues pour des raisons familiales, pour étudier ou pour se protéger sont bien moins nombreuses à avoir travaillé au cours de cette période (20 % environ l'année de l'arrivée et 35 % dans les deux ans). Toutefois, on observe ensuite un rattrapage pour les personnes venues pour étudier ou se protéger : au bout de 5 ans, 65 % et 79 % d'entre elles ont déjà travaillé. Ces résultats restent vrais toutes choses égales par ailleurs, en contrôlant notamment l'origine géographique, la durée de présence et le niveau de diplôme. Le fait d'être venu pour travailler augmente d'environ 20 points de pourcentage la probabilité de travailler au cours de la première année et de l'ordre de 30 points celle d'avoir travaillé au cours des deux premières années, comparativement aux personnes venues pour d'autres motifs (*figure 3*). À plus long terme, ces différences s'estompent ; seules les personnes venues pour des raisons familiales ou pour d'autres raisons conservent une probabilité d'avoir travaillé inférieure de 15 points environ.

Le niveau en français à l'arrivée joue moins sur l'accès au premier emploi que le motif de migration. La proportion d'immigrés ayant travaillé au cours de leurs premières années en France est relativement stable selon le niveau initial en français, pour les hommes comme pour les femmes. Néanmoins, à caractéristiques égales, il apparaît que les personnes qui ne parlaient pas du tout français accèdent moins rapidement à leur premier emploi que celles qui parlaient très bien, bien ou un peu. Pour les hommes qui ne parlaient pas du tout, la probabilité d'avoir travaillé au cours de la première ou des deux premières années est ainsi inférieure de 15 points environ. Mais cet effet s'estompe et disparaît ensuite. Pour les femmes, les différences de taux d'accès à l'emploi entre celles qui ne parlaient pas du tout français et les autres sont du même ordre, de 10 à 15 points, mais elles persistent au-delà des premières années et restent perceptibles à la date de l'enquête.

Les difficultés initiales en français se réduisent avec le temps, mais restent perceptibles

Une grande majorité des immigrés n'éprouvent pas, à la date de l'enquête, de fortes difficultés à comprendre ou à parler le français. À leur arrivée, 57 % parlaient un peu ou

3. Obtention du premier emploi en France

		Proportion d'immigrés ayant travaillé en France... (en %)				Effet sur toutes choses égales par ailleurs sur la probabilité d'avoir travaillé en France... (en points de %)			
		... au cours de l'année d'arrivée	... au cours des 2 années suivant l'arrivée	... au cours des 5 années suivant l'arrivée	... depuis leur arrivée	... au cours de l'année d'arrivée	... au cours des 2 années suivant l'arrivée	... au cours des 5 années suivant l'arrivée	... depuis son arrivée
Hommes									
À l'arrivée en France, la personne parlait français									
	<i>Très bien</i>	38	59	76	90	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Bien	37	54	75	94	n.s.	n.s.	n.s.	8**
	Un peu	46	73	86	96	n.s.	n.s.	n.s.	9***
	Pas du tout	37	59	81	93	-15***	-18**	n.s.	n.s.
	Ensemble	39	61	80	93				
Femmes									
À l'arrivée en France, la personne parlait français									
	<i>Très bien</i>	21	36	58	80	-15***	-22***	-17**	n.s.
	Bien	18	32	65	71	-18***	-27***	n.s.	n.s.
	Un peu	22	34	51	72	-18***	-30***	-27***	n.s.
	Pas du tout	18	27	45	62	-25***	-39***	-36***	-16**
	Ensemble	19	32	53	70				
Raison principale de migration									
	<i>Pour travailler</i>	52	75	87	95	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Pour des raisons familiales	21	35	53	70	-20***	-29***	-25***	-15***
	Pour les études	19	36	65	87	-19***	-32***	-29***	n.s.
	Pour vous protéger ou protéger votre famille	19	37	79	86	-20***	-30***	n.s.	n.s.
	Autre raison	34	53	73	87	-15***	-22***	-17**	-14*
	Proportion observée et estimée (point moyen)	29	46	66	81	27	47	70	89

Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine.

Lecture : 90 % des hommes immigrés qui parlaient très bien français à leur arrivée ont déjà travaillé en France à la date de l'enquête. 38 % ont accédé à un emploi l'année de leur arrivée et 59 % au cours des deux premières années suivant leur arrivée.

Par rapport aux hommes immigrés qui parlaient très bien français à leur arrivée, les femmes immigrées qui parlaient très bien ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité inférieure de 15 points d'avoir travaillé l'année de leur arrivée en France.

Note : la durée avant le premier emploi en France est comme une différence de millésimes ; elle correspond à la différence entre l'année du premier emploi et l'année d'arrivée.

Les indicateurs de travail en France au cours de la première, des deux premières et des cinq premières années ne sont calculés que sur les personnes présentes respectivement depuis au moins, un, deux et cinq ans.

Les coefficients reportés sont les effets marginaux, estimés par un modèle Probit, par rapport à la probabilité au point moyen. Le modèle comporte d'autres variables explicatives non reportées dans le tableau : la durée de présence en France (4 postes), le niveau de diplôme (3 postes) et l'origine géographique (3 postes).

Significativité des coefficients : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. : non significatif.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

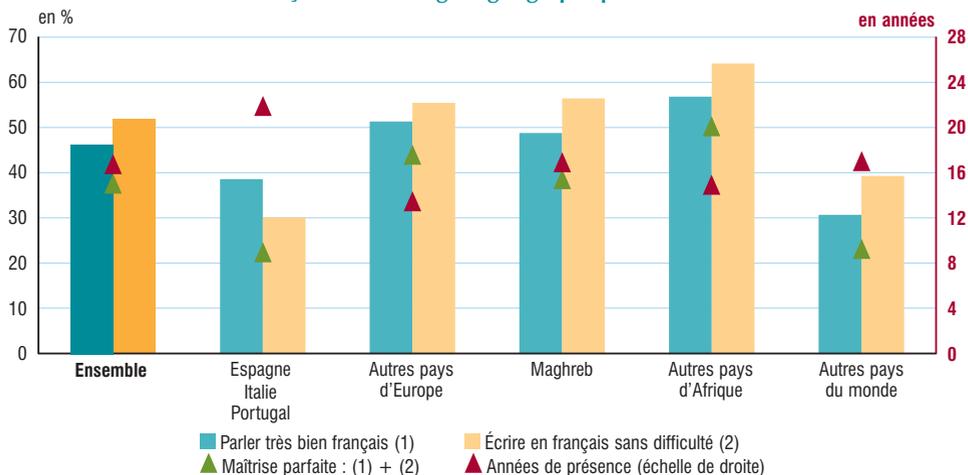
pas du tout le français, contre 17 % au moment de l'enquête². Les progrès sont rapides les premières années, puis la durée de présence n'est plus un facteur déterminant. La moitié des immigrés jugent qu'ils parlent actuellement très bien (46 %) ou qu'ils sont en mesure d'écrire sans difficulté (52 %) (figure 4). Au total, 37 % des immigrés maîtrisent parfaitement le français, à savoir qu'ils sont en mesure de l'écrire sans difficulté et de très bien le parler (encadré 2). 23 % ont des difficultés soit à l'écrit soit à l'oral et 39 % des difficultés à l'écrit et à l'oral. La proportion d'immigrés maîtrisant parfaitement le français augmente de 26 % à 38 % lorsque la durée de présence en France passe de moins de 3 ans à plus de 15 ans. Il subsiste donc une part importante d'immigrés qui déclarent ne pas maîtriser parfaitement le français malgré une présence ancienne sur le territoire.

La maîtrise du français influe peu sur la participation au marché du travail

Au moment de l'enquête, la participation au marché du travail apparaît plus liée à la maîtrise parfaite du français pour les femmes que pour les hommes (figure 5). La proportion d'inactifs chez les hommes varie peu, de 16 % à 19 %, selon leur degré de maîtrise du français, alors que chez les femmes, l'inactivité concerne 33 % de celles qui maîtrisent

2. La capacité à écrire en français à l'arrivée n'est pas recueillie.

4. Maîtrise actuelle du français selon l'origine géographique



Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine
 Lecture : 46 % des immigrés jugent qu'ils parlent actuellement très bien français et 52 % qu'ils écrivent sans difficulté. Si on combine ces deux critères, 37 % sont considérés comme ayant une maîtrise parfaite du français.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

parfaitement la langue et s'élève à 51 % pour celles qui éprouvent des difficultés à l'écrit et/ou à l'oral. En revanche, parmi les actifs, le taux de chômage des immigrés dépend peu du niveau de maîtrise de la langue, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Encadré 2

Mesure du niveau en français dans l'enquête complémentaire 2014

Le niveau en français au moment de l'enquête est mesuré *via* deux questions : l'une sur le niveau à l'oral, l'autre sur le niveau à l'écrit. Les questions sont ainsi formulées :

- « Diriez-vous que vous parlez le français ? : 1. Très bien 2. Bien 3. Un peu 4. Pas du tout ». Les consignes enquêteurs précisent que parler très bien le français correspond au fait de « pouvoir formuler avec précision ses idées et opinions, y compris dans la vie professionnelle ». Il y est rappelé que le fait de parler avec un accent n'est pas considéré comme un manque de maîtrise.
- « Avez-vous des difficultés pour écrire une lettre en français ? 1. Oui, beaucoup 2. Oui, un peu 3. Non ». Les consignes enquêteurs précisent que n'avoir aucune difficulté signifie « n'avoir aucune difficulté pour se faire comprendre par écrit pour les démarches de la vie courante (faire une lettre de motivation, adresser une lettre à une administration...) ».

Les réponses sont déclaratives et correspondent donc à l'appréciation qu'en ont les enquêtés.

Dans cette étude, la maîtrise parfaite du français est définie comme le fait de :

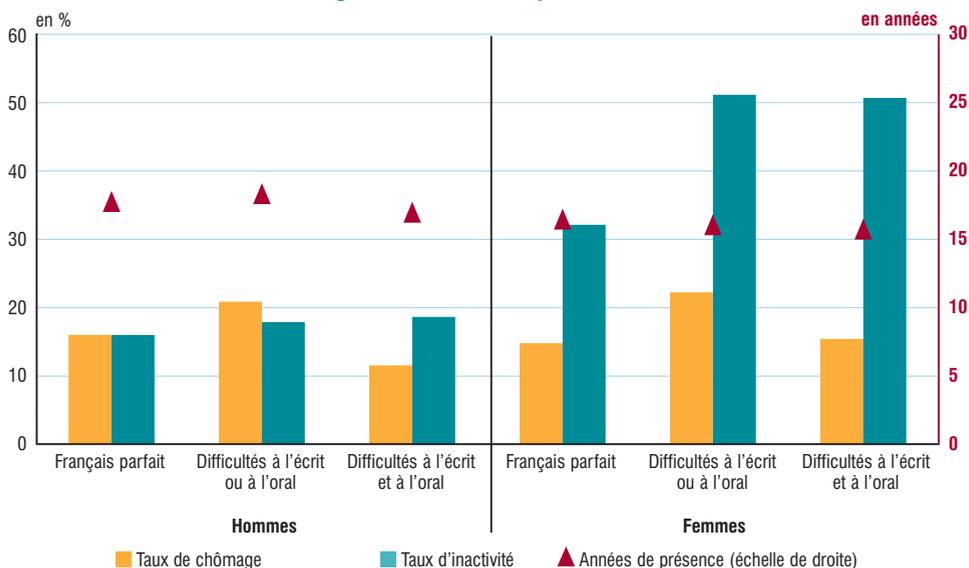
- Parler très bien le français
- et
- Pouvoir écrire sans aucune difficulté.

Les personnes qui ont déclaré que le français était leur langue maternelle ne sont pas invitées à répondre à ces deux questions. Elles sont considérées comme ayant une maîtrise parfaite du français.

Pour la maîtrise orale, le grand écart entre le fait de parler « Un peu » et « Bien » a conduit vraisemblablement certains immigrés à préférer la seconde modalité pour indiquer qu'ils sont capables de s'exprimer au quotidien malgré quelques difficultés. De ce fait, le fait de parler très bien est moins fréquent que le fait d'écrire sans difficulté.

Le niveau en français à l'arrivée en France n'est mesuré qu'à l'oral, pas à l'écrit. La question reprend la même formulation que pour le niveau actuel.

5. Taux d'inactivité et de chômage à la date de l'enquête selon la maîtrise actuelle du français



Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

La maîtrise du français peut être liée à d'autres caractéristiques que le sexe (niveau de diplôme, durée de présence, situation familiale, origine géographique, etc.) susceptibles d'influer sur l'insertion professionnelle. Une fois ces caractéristiques prises en compte, la maîtrise de la langue n'a pas d'effet propre sur le risque d'être inactif ou, pour les actifs, d'être au chômage, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes (figure 6). Si les femmes maîtrisant mal le français sont plus fréquemment inactives, cet effet est donc plutôt dû à leurs autres caractéristiques (ancienneté en France, situation familiale, niveau de diplôme, etc.). Le fait de détenir un diplôme diminue la probabilité d'être inactif uniquement pour les femmes (- 15 points) et son éventuelle reconnaissance n'apparaît pas significatif. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes originaires du Maghreb et des autres pays d'Afrique ont des risques d'être inactives ou au chômage supérieures d'environ 15 points par rapport à celles originaires de l'Union européenne. Les hommes originaires du Maghreb et des autres pays d'Afrique ont également plus de risques d'être au chômage (+ 16 points), mais pas d'être inactifs.

Les immigrés maîtrisant mal le français mobilisent davantage leurs proches pour trouver un emploi

La maîtrise du français influe relativement peu sur le fait de trouver un emploi, mais elle joue sur les canaux mobilisés pour le trouver (figure 7). La part des immigrés ayant trouvé leur emploi actuel grâce à des proches (amis, famille, conjoint) est ainsi de 48 % pour ceux rencontrant des difficultés à l'oral et à l'écrit, de 38 % pour ceux rencontrant des difficultés à l'oral ou à l'écrit, contre 28 % pour ceux maîtrisant parfaitement le français. Inversement, les immigrés maîtrisant parfaitement le français ont plus souvent trouvé leur emploi par candidature spontanée ou en consultant des annonces (29 %, contre 15 % pour les autres immigrés).

6. Probabilités d'être inactif et au chômage selon les caractéristiques individuelles

en points de %

	Variation de la probabilité...			
	...d'être inactif		...d'être au chômage, parmi les actifs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maîtrise parfaite du français	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Durée de présence				
Depuis 3 ans ou moins	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Entre 3 et 7 ans	-9**	-21**	n.s.	n.s.
Entre 7 et 15 ans	n.s.	-31***	n.s.	-11*
Depuis 15 ans ou plus	-14**	-29***	n.s.	-17**
Diplôme				
Aucun diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme du supérieur	n.s.	-15**	-9**	n.s.
Diplôme du secondaire	n.s.	-16***	n.s.	n.s.
Reconnaissance du diplôme				
N'a pas pu faire reconnaître son diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
A fait reconnaître son diplôme	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
N'a pas souhaité/eu besoin de faire reconnaître son diplôme	n.s.	n.s.	-9*	n.s.
Origine géographique				
Union européenne des 28	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Maghreb et autres pays d'Afrique	n.s.	18***	16***	13**
Autres pays du monde	n.s.	n.s.	14*	15*
Nationalité française	n.s.	-12**	-7*	n.s.
Nombre d'enfants de moins de 18 ans				
Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Un enfant	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Deux enfants	-7*	13*	n.s.	n.s.
Trois enfants ou plus	n.s.	31***	17*	16*
Statut professionnel du conjoint				
Pas de conjoint dans le ménage	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Actif occupé	n.s.	n.s.	-12**	-9**
Chômeur	n.s.	23**	n.s.	n.s.
Inactif	n.s.	n.s.	-13***	n.s.
Lieu de résidence				
Habite en zone urbaine sensible	-6*	12*	-6*	n.s.
Habite en Île-de-France	n.s.	-17***	-8**	n.s.
Probabilité estimée au point moyen	13	43	12	14
Proportion observée	18	45	16	16

Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine.

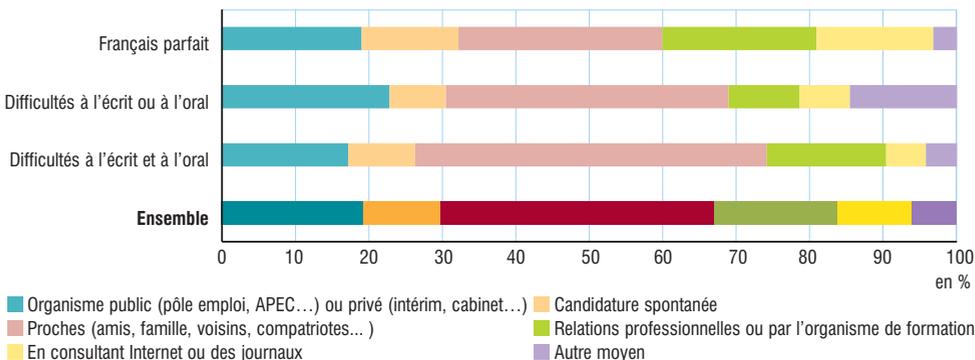
Lecture : à caractéristiques égales, le fait d'être arrivé en France depuis plus de 3 ans mais moins de 7 ans (compris) diminue la probabilité d'être inactif de 21 points chez les femmes immigrées par rapport à celles arrivées il y a 3 ans ou moins.

Note : les coefficients reportés sont les effets marginaux, estimés par un modèle Probit, au point moyen. Le modèle comporte d'autres variables explicatives non reportées ici : l'âge, l'âge au carré.

Significativité des coefficients : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. : non significatif.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

7. Canal d'obtention de l'emploi actuel selon la maîtrise actuelle du français



Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus et occupant actuellement un emploi salarié. France métropolitaine.

Lecture : 19 % des immigrés qui maîtrisent parfaitement le français (encadré 2) et qui occupent actuellement un emploi salarié ont pris connaissance de l'offre d'emploi ou du concours par l'intermédiaire d'un organisme pour l'emploi, qu'il soit public ou privé.

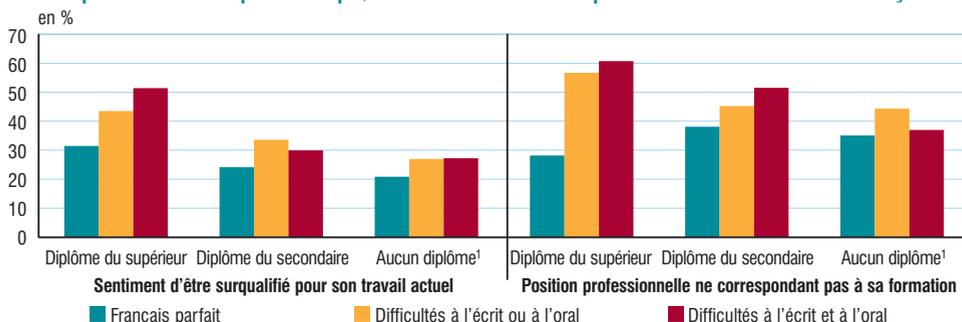
Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

Un sentiment de surqualification accru parmi les immigrés diplômés maîtrisant moins bien le français

Si la non-maîtrise de la langue ne semble pas constituer une barrière pour accéder à un emploi une fois les autres caractéristiques contrôlées, elle peut avoir un impact sur l'adéquation de l'emploi trouvé avec les qualifications des immigrés (*figure 8*). Ainsi, parmi les diplômés du supérieur, 51 % de ceux ayant à la fois des difficultés à l'écrit et à l'oral et 43 % de ceux ayant des difficultés à l'écrit ou à l'oral se déclarent surqualifiés dans leur emploi actuel, contre 31 % de ceux qui maîtrisent le français³. De même, le risque d'avoir une position professionnelle ne correspondant pas à sa formation croît avec l'importance des difficultés en français (de 28 % à 61 %). Pour les immigrés possédant des diplômes de niveaux inférieurs (secondaire ou pas de diplôme), l'effet de la maîtrise de la langue sur le sentiment de surqualification est moins perceptible.

Les enquêtés étaient invités à citer la principale raison qui, selon eux, explique leur situation professionnelle. Les difficultés en langue sont plus souvent invoquées pour expliquer le sentiment de surqualification que le fait de ne pas avoir d'emploi (être chômeur ou inactif, hors étudiant et retraité). Parmi les immigrés ayant des difficultés à l'écrit et à l'oral, seuls 21 % de ceux qui n'ont pas d'emploi jugent que cette situation est due à leurs difficultés en français (*figure 9*). En revanche, cette proportion est de 48 % parmi ceux qui se déclarent surqualifiés dans leur travail. Parmi les immigrés avec un niveau de langue intermédiaire, les difficultés en langue sont également deux fois plus mentionnées pour expliquer la surqualification (21 %) que l'absence d'emploi (10 %).

8. Adéquation de l'emploi occupé, selon le niveau de diplôme et de maîtrise du français



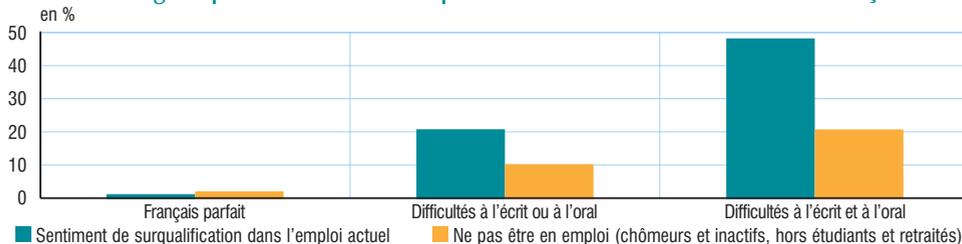
1. Aucun diplôme ou certificat d'études primaires.

Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus et occupant actuellement un emploi salarié. France métropolitaine

Lecture : 31 % des immigrés possédant un diplôme du supérieur et maîtrisant le français jugent qu'ils sont surqualifiés dans leur emploi actuel.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête *Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle* (2014).

9. Part d'immigrés qui lient leur situation professionnelle à leurs difficultés en français



Champ : immigrés de 15 à 64 ans arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus. France métropolitaine.

Lecture : parmi les immigrés ayant des difficultés à l'écrit et à l'oral et qui pensent être surqualifiés pour leur emploi actuel, 48 % jugent que cette situation est due à leurs difficultés en langue.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête *Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle* (2014).

3. Parmi les non-immigrés diplômés du supérieur, 19 % se sentent surqualifiés dans leur emploi actuel.

La maîtrise du français explique une partie importante des écarts de salaires

L'analyse du niveau de salaire perçu permet d'objectiver davantage les écarts en fonction de l'ensemble des caractéristiques observables que celle du sentiment de surqualification (*encadré 3*). En prenant en compte les variables explicatives usuelles (diplôme, sexe, expérience, secteur d'activité, ancienneté dans l'emploi, temps de travail), mais également les variables propres aux immigrés (durée de présence en France, origine géographique, reconnaissance du diplôme, nationalité française), le fait de maîtriser parfaitement le français va de pair avec un salaire plus élevé d'environ 17 % (*figure 10*). Une fois pris en compte le niveau de maîtrise de la langue, ni la durée de présence en France, ni le fait d'avoir pu faire reconnaître son diplôme ne semblent jouer significativement sur le niveau de salaire. Des différences subsistent cependant selon l'origine géographique : les immigrés originaires du Maghreb et des autres pays d'Afrique perçoivent, à caractéristiques égales, des salaires inférieurs de 15 % toutes choses égales d'ailleurs. Ce résultat suggère un déclasserment plus important pour ces personnes, d'autant qu'il s'agit de la catégorie d'immigrés qui a le plus de difficultés à trouver un emploi (*figure 6*).

10. Effets sur le salaire des caractéristiques individuelles

	Immigrés...				Non-immigrés (4)
	Ensemble, avec variables spécifiques	...maîtrisant parfaitement le français (1)	... ne maîtrisant pas parfaitement le français (2)	Ensemble (3)	
en %					
Sexe					
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	-20***	-18***	-17***	-17***	-17***
Diplôme					
Aucun diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme du supérieur	37***	67***	24**	48***	69***
Diplôme du secondaire	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	16***
Expérience potentielle sur le marché du travail	3***	2*	n.s.	n.s.	n.s.
Expérience potentielle (carré/100)	-5***	n.s.	n.s.	n.s.	-2**
Ancienneté dans l'emploi					
Moins de 1 an	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 1 an à moins de 5 ans	17***	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 ans à moins de 10 ans	27***	n.s.	14*	14*	n.s.
10 ans ou plus	37***	23*	24**	28***	17**
Variables spécifiques aux immigrés					
Maîtrise parfaite du français	17***				
Durée de présence					
Depuis 3 ans ou moins	Réf.				
Entre 3 et 7 ans	n.s.				
Entre 7 et 15 ans	n.s.				
Depuis 15 ans ou plus	n.s.				
Reconnaissance du diplôme					
N'a pas pu faire reconnaître son diplôme	Réf.				
A fait reconnaître son diplôme	n.s.				
N'a pas souhaité/eu besoin de faire reconnaître son diplôme	n.s.				
Origine géographique					
Union européenne des 28	Réf.				
Maghreb et autres pays d'Afrique	-15***				
Autres pays du monde	n.s.				
Nationalité française	n.s.				

Champ : personnes non immigrées et immigrées arrivées en France à l'âge de 15 ans ou plus, âgées de 15 à 64 ans. France métropolitaine.

Lecture : à caractéristiques observables égales, parmi les immigrés, les femmes ont un salaire inférieur de 20 % à celui des hommes si l'estimation tient compte des variables spécifiques aux immigrés, et de 17 % si ces variables ne sont pas prises en compte (modèle (3)).

Note : les estimations sont menées sur les salaires mensuels nets, en log. Les coefficients présentés dans le tableau ont été transformés pour obtenir des variations relatives (en %). Le modèle comporte d'autres variables explicatives non reportées dans le tableau : le secteur d'activité (6 postes) et le temps de travail (3 postes). L'expérience potentielle sur le marché du travail est égale à la différence entre l'âge actuel et l'âge de fin d'études.

Significativité des coefficients : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. : non significatif.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

Toutes choses égales par ailleurs, le fait de détenir un diplôme du supérieur, plutôt qu'aucun diplôme, augmente le salaire de 69 % chez les non-immigrés et 67 % chez les immigrés qui maîtrisent parfaitement le français, contre seulement 24 % chez ceux qui ne le maîtrisent pas parfaitement. De manière générale, la maîtrise de la langue permet aux immigrés de valoriser leur capital humain (niveau d'études et d'expérience) à un niveau proche de celui des non-immigrés.

Les non-immigrés perçoivent des salaires supérieurs en moyenne de 10 % aux immigrés (figure 11). Sans information sur le niveau de langue, près de 8 points de cet écart sont inexplicables, c'est-à-dire qu'ils ne proviennent pas de différences de caractéristiques observables entre les deux populations (diplôme, expérience, etc.). Le fait de distinguer les immigrés par niveau de maîtrise de la langue suggère qu'une large partie de cet écart provient de problèmes de valorisation du capital humain. En effet, si on se restreint aux immigrés qui maîtrisent parfaitement le français, l'écart de salaire observé avec les non-immigrés s'explique cette fois en intégralité par les différences de caractéristiques observables. Ces immigrés ont en effet des niveaux d'expérience et de diplôme⁴ en moyenne plus élevés que les non-immigrés, ce qui explique que ces derniers perçoivent des salaires inférieurs de 11 % (1 570 euros contre 1 754 pour les premiers). À l'inverse, les non-immigrés perçoivent des salaires supérieurs de 29 % aux immigrés qui ne maîtrisent pas parfaitement le français. Un peu moins de la moitié de cet écart s'explique par des différences de caractéristiques observables (autres que la langue). Il apparaît ainsi que l'écart de salaire résiduel, de l'ordre de 15 %, est attribuable, en partie au moins, à la non-maîtrise de la langue. Ces résultats sur le niveau de langue sont obtenus en contrôlant des principales variables observables qui expliquent les différences de salaire. En termes d'interprétation, il convient cependant de rester relativement prudent : il est possible que la maîtrise de la langue se confonde avec d'autres facteurs inobservables susceptibles d'influer sur les salaires. ■

11. Décomposition des écarts de salaire observés

Comparaison de modèle (Oaxaca-Blinder)	Salaire mensuel net moyen (euros)	Différences observées $1 - [(1+A) * (1+B)]$	en %	
			Écart expliqué (A)	Écart résiduel (B)
Non-immigrés (4) vs Immigrés maîtrisant parfaitement le français (1)	1 570 1 754	-11**	-11***	n.s.
Non-immigrés (4) vs Immigrés ne maîtrisant pas parfaitement le français (2)	1 570 1 219	29***	13***	14***
Immigrés ne maîtrisant pas parfaitement le français (2) vs Immigrés maîtrisant parfaitement le français (1)	1 219 1 754	-30***	-17***	-16***
Non-immigrés (4) vs Ensemble des immigrés (3)	1 570 1 427	10***	n.s.	8***

Champ : personnes non immigrées et immigrées arrivées en France à l'âge de 15 ans ou plus, âgées de 15 à 64 ans. France métropolitaine.

Lecture : les immigrés ne maîtrisant pas parfaitement le français (2) perçoivent un salaire mensuel net inférieur en moyenne de 30 % à celui des immigrés qui le maîtrisent parfaitement (1). Si les individus du premier groupe avaient les mêmes caractéristiques observables que celles du second, mise à part la maîtrise du français, il subsisterait un écart résiduel de 16 %.

Note : décomposition de type Oaxaca-Blinder (encadré 3). Pour chaque comparaison, le groupe de référence est le premier cité. La numérotation des modèles reprend celle de la figure 10. Significativité des coefficients : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, n.s. : non significatif.

Source : Insee, module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle (2014).

4. Par exemple, 38 % des non-immigrés salariés ont un diplôme du supérieur contre 58 % des immigrés qui maîtrisent parfaitement le français.

La méthode de décomposition d'Oaxaca-Blinder

L'analyse des écarts de salaire entre immigrés et non-immigrés ou entre immigrés selon le degré de maîtrise de la langue est réalisée à l'aide de la méthode d'Oaxaca-Blinder. Le principe de la méthode est de décomposer l'écart moyen observé en deux termes : une composante expliquée, liée aux différences de structure (ou de composition) qui peuvent être observées entre les deux populations et un effet résiduel ou inexpliqué. Le premier terme correspond au fait que les deux groupes ont des caractéristiques observables différentes. Les immigrés sont par exemple moins diplômés en moyenne, ce qui explique en partie leur moindre niveau de salaire. Le second terme est « résiduel » dans la mesure où il n'est pas expliqué par ces différences de caractéristiques observables. Il tient notamment au fait qu'une caractéristique donnée (âge, sexe, niveau de formation, expérience, etc.) peut avoir un impact différent sur le salaire de chaque population. Il peut donc refléter à la fois l'effet « pur » de l'appartenance au groupe, mais également des différences de caractéristiques inobservables entre les deux groupes.

La méthode s'appuie sur des régressions linéaires classiques. En désignant par A le groupe des non-immigrés et B celui des immigrés, et Y la variable d'intérêt, en l'occurrence le salaire¹, on modélise la variable d'intérêt Y en fonction des K variables explicatives de la manière suivante :

$$Y_{gi} = \sum_{k=1}^K X_{ik} \beta_{gk} + u_{gi}, \text{ avec } g=(A; B)$$

Sous l'hypothèse d'espérance conditionnelle nulle pour les termes d'erreur, l'écart de salaire moyen entre les deux groupes peut se décomposer en :

$$\bar{Y}_B - \bar{Y}_A = \sum_{k=1}^K (\bar{X}_{Bk} - \bar{X}_{Ak}) \hat{\beta}_{Ak} + \sum_{k=1}^K \bar{X}_{Bk} (\hat{\beta}_{Bk} - \hat{\beta}_{Ak}) = \hat{\Delta}_s + \hat{\Delta}_r$$

$\bar{Y}_B - \bar{Y}_A$ est l'écart de salaire observé entre les groupes A et B. $\hat{\Delta}_s$ est l'effet de structure, également appelé partie expliquée. $\hat{\Delta}_r$ est l'effet résiduel, également appelé partie inexpliquée. $\hat{\Delta}_s$ est calculé à

partir du contrefactuel $\sum_{k=1}^K \bar{X}_{Bk} \hat{\beta}_{Ak}$, c'est-à-dire le salaire qu'auraient perçu les individus du groupe A

(non-immigrés) s'ils avaient les mêmes caractéristiques que ceux du groupe B (immigrés). Inversement, l'effet

résiduel comprend le terme $\sum_{k=1}^K \bar{X}_{Bk} (\hat{\beta}_{Bk} - \hat{\beta}_{Ak})$ qui résume les différences de valorisation des

caractéristiques observées. La décomposition nécessite de prendre un groupe de référence (ici le groupe A).

La validité de la méthode repose sur l'hypothèse que la spécification de l'équation de salaire est la même pour les groupes comparés. Or, les déterminants du niveau de salaire peuvent être sensiblement différents. Par exemple, si le niveau de maîtrise de la langue est une variable importante pour déterminer le salaire des immigrés, il n'est pas possible de mesurer (précisément du moins) son effet sur les non-immigrés, supposés tous maîtriser le français. Par ailleurs, certaines variables n'ont pas forcément la même pertinence. Le diplôme en particulier, bien que recodé pour être cohérent avec le système français, n'a pas nécessairement le même sens selon qu'il a été obtenu en France ou à l'étranger.

La modélisation du salaire ne tient pas compte ici de la sélection qui peut exister à l'entrée en emploi. En effet, si ce sont des immigrés « sélectionnés » qui accèdent à un emploi, l'effet estimé des variables explicatives, et en particulier de la maîtrise de la langue, peut être biaisé. Pour résoudre ce problème, on peut introduire dans l'équation de salaire un ratio (de Mills) pour tenir compte de cette sélection. Cet ajout ne change pas sensiblement les résultats obtenus, en particulier sur la maîtrise de la langue.

1. Plus précisément, on modélise le log du salaire mensuel net.

Pour en savoir plus

Dans Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (eds), *Trajectoires et Origines - Enquête sur la diversité des populations*, coll. « Les Grandes Enquêtes », Ined, 2015.

- Chapitre 4 : Condon S., Régnard C., « Les pratiques linguistiques : langues apportées et langues transmises ».
- Chapitre 6 : Mogueïrou L., Brinbaum Y., Primon J.-L., « Les ressources scolaires des immigrés à la croisée des histoires migratoires et familiales ».
- Chapitre 7 : Brinbaum Y., Meurs D., Primon J.-L., « Situation sur le marché du travail : statuts d'activité, accès à l'emploi et discrimination ».
- Chapitre 8 : Meurs D., Lhommeau B., Okba M., « Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle ».

Brutel C., « Les immigrés récemment arrivés en France », *Insee Première* n° 1524, Insee 2014.

Chiswick B., Miller P., "International Migration and the Economics of Language", *IZA Discussion Papers 7880*, Institute for the Study of Labor (IZA), 2014.

Gleize F., Monso O., « Langues, diplômes, des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 262, octobre 2009.

Immigrés et descendants d'immigrés en France, coll. « Insee Références », Insee, 2012.

Jourdan V., « ELIPA 2013, les premiers résultats », *Infos migrations* n° 72-73, juillet 2014.

Le Quentrec-Creven G., « Les compétences des immigrés », *Infos migrations* n° 65, avril 2014.

Minni C., Okba M., « Emploi et chômage des immigrés en 2011 », *Dares Analyses* n° 077, octobre 2012.
